

Renens Village va garder "sa" Poste

La Municipalité a été informée fin juin de la décision de la Poste Suisse de maintenir l'office postal de Renens Village, avec cependant une diminution des horaires et des prestations.



Rappelons qu'il y a une année, à la fin de la procédure de consultation des autorités, la Municipalité s'était opposée officiellement à la fermeture de la Poste de Renens 2 Village, après avoir élargi cette procédure de consultation officielle aux habitants et au Conseil communal qui avaient réaffirmé à cette occasion et sous des formes diverses leur refus d'une fermeture.

La Municipalité salue le maintien d'un office de poste au Village. Ce maintien n'allait pas de soi au départ des démarches initiées par la Poste, qui souhaitait de fait la fermeture ou la transformation en agence postale. Renens village va garder "sa" poste, ce qui a été obtenu grâce au fort soutien manifesté par la population concernée et par les autorités communales.

La Municipalité prend acte de la diminution de l'horaire d'ouverture (suppression de la tranche horaire de l'après-midi), et de la diminution des prestations dans le but de limiter l'usage de liquidités (avec la garantie de retraits jusqu'à 500 frs et l'introduction de la carte Maestro pour les paiements, en plus de la carte de Postfinance). Pour expliquer ces modifications, la Poste s'appuie sur la diminution de la fréquentation et sur le fait qu'elle renonce aux investissements lourds pour mettre cet office aux normes de sécurité.

Globalement, la Municipalité se réjouit d'avoir pu préserver un service public de proximité auquel la population est attachée et également de conserver, dans une ville de plus de 20.000 habitants, deux offices de postes. Elle remercie celles et ceux qui se sont engagés dans ce sens. Elle est consciente des mutations que le secteur postal connaît, et encourage la population à recourir à la Poste du Village.

Renseignements :

Marianne Huguenin, Syndique - 079 424 38 42